

La Communauté de Communes de Haute Tarentaise

*Etablissement public de coopération intercommunale,
8 communes, 17 000 habitants, 130 000 lits touristiques*

recrute :
pour son service jeunesse

Un(e) animateur (trice) au Loc@l des Jeunes

Grades : Adjoint d'animation
Adjoint d'animation principal 2^{ème} classe
Adjoint d'animation principal 1^{ère} classe

- **Poste à pourvoir le : 01/10/2022**
- **Date limite de candidature : 26/08/2022**

Située à l'extrême est du département de la Savoie, au cœur des plus grands domaines skiables, la Communauté de communes de Haute Tarentaise compte 15 950 habitants répartis sur 8 communes. Elle comptabilise 48 collaborateurs qui interviennent dans différents domaines de compétences : Petite Enfance, Enfance & Jeunesse, Troisième âge, Environnement, Transport, Tourisme.

La Communauté de communes de Haute Tarentaise a pour ambition politique de soutenir les jeunes de 11 à 25 ans dans leur émancipation. Aux côtés des établissements scolaires et des familles, la Communauté de communes souhaite jouer un rôle éducatif en facilitant l'accès, aux Loisirs, à l'Information, à la Prévention et aux Soins, à l'accompagnement d'Initiatives et à l'Engagement citoyen. Ainsi la collectivité a créé un nouvel espace, le Loc@l des Jeunes, véritable lieu ressources pour tous les jeunes, capable de répondre à leurs besoins, de les orienter et de proposer, sur l'ensemble du territoire communautaire, des événements ou des activités à leur intention.

Rattaché au responsable du Loc@l des Jeunes, l'animateur (trice) Jeunesse participe au projet d'accueil de la population jeune, et il collabore au programme d'actions pour animer la structure dans ses trois composantes :

Point Information Jeunesse (PIJ)

- Accueil de loisirs 11/17 ans (extrascolaire et périscolaire)
- Séjours (en collaboration avec le chef du service)

Missions principales :

Votre temps de travail est principalement partagé entre l'accueil de loisirs 11/17 ans et le Point Information Jeunesse. Au travers de ces structures, vous aurez des missions d'animation et d'accompagnement des jeunes à la réalisation de projets.

- ✓ Participer à l'élaboration du projet pédagogique de l'accueil de loisirs 11/17 ans
- ✓ Participer au projet de labellisation du Point Information Jeunesse
- ✓ Concevoir un programme d'activités pour les jeunes sur les temps extrascolaires (y compris des mini-séjours), et sur les temps périscolaires (implantés sur la Cité Scolaire de Bourg-Saint-Maurice)
- ✓ Dans le cadre du Point Information Jeunesse, aider à la mise en œuvre d'actions thématiques en direction des jeunes (métiers, formations, débat, forum, rencontre, culture, justice, santé...) sur l'ensemble de la Communauté de Communes, et au sein de la Cité Scolaire
- ✓ Proposer et accompagner les jeunes à des activités culturelles, sportives, préventives, d'informations
- ✓ Accompagner les projets individuels ou collectifs des jeunes
- ✓ Accueillir et renseigner le public
- ✓ Participer à l'élaboration et l'animation de séjours adolescents

Profil demandé :

- ✓ Expérience en qualité d'animateur BAFA avec une première expérience auprès d'adolescents ou un animateur accompli auprès de la tranche 10/12 ans,
- ✓ Connaissance du fonctionnement des accueils de loisirs
- ✓ Permis B obligatoire (réunion à l'extérieur).
- ✓ Qualités relationnelles et d'écoute active avec les jeunes
- ✓ Capacité à travailler en équipe
- ✓ Être force de propositions
- ✓ Savoir élaborer et suivre des projets d'animation
- ✓ Être capable d'impliquer les jeunes dans la recherche de leurs loisirs et fédérer autour de projets
- ✓ Capacité à élaborer un programme d'activités de qualité
- ✓ Rigueur, autonomie et discrétion

CONNAISSANCES

- ✓ Diplôme de niveau III minimum exigé
- ✓ Posséder un BAFA (ou équivalent)
- ✓ Maîtrise de l'outil informatique et d'internet
- ✓ Sensibilité au numérique et au multimédia
- ✓ Expérience similaire réussie auprès d'un public « jeunes »
- ✓ Connaissance de la réglementation légiférant les accueils collectifs de mineurs

Conditions et contraintes d'exercice :

Recrutement statutaire ou à défaut contractuel (article L332-8, 1 du Code Général de la Fonction Publique Territoriale)

Rémunération indiciaire, régime indemnitaire, CNAS, participation de l'employeur à la mutuelle labellisée.

Congés à prendre en dehors des vacances scolaires

Poste annualisé

Poste amené à effectuer des nuitées dans le cadre de séjours ou de mini-séjours

Horaires avec amplitude variable en fonction des obligations du service (travail en soirée)

Renseignements auprès du Service des Ressources Humaines de la Communauté de
Communes de Haute-Tarentaise

Tél : 04.79.41.08.54 rh@hautetarentaise.fr

Adresser lettre de motivation et CV avant le 26 Août 2022 :

Monsieur le Président - Communauté de Communes

de Haute Tarentaise

8 rue Saint Pierre

BP 1 – 73707 SEEZ CEDEX